



ASSEMBLEE GENERALE D'ETE – 20 MAI 2017 – JOINVILLE

PROCES VERBAL

8H : Pointage des Représentants des Clubs

9H : Allocution de Bienvenue du Président et Accueil des Personnalités

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

PRESIDENCE M. Patrick LEIRITZ

1. ALLOCUTION DE BIENVENUE DU PRESIDENT

REPRESENTATIVITE STATUTAIRE

L'état des émargements fait ressortir l'absence de 6 clubs.

« Représentativité statutaire » enregistrée à la clôture des émargements :

Nombre de voix recueillies à l'émargement :

A. CLUBS INSCRITS :

CLUBS : 85	378 VOIX
COMITE DIRECTEUR :	18 VOIX
TOTAL :	396 VOIX

B. MAJORITE ABSOLUE : 199 VOIX

C. CLUBS PRESENTS :

CLUBS : 79	355 VOIX
COMITE DIRECTEUR :	14 VOIX
TOTAL :	369 VOIX

Les émargements étant clos et en application de l'article 12 des statuts actuels du district le quorum étant atteint (nombre de voix 369) nous pouvons délibérer sur l'ordre du jour paru sur le site du district.



2. APPROBATION PROCES VERBAL ASSEMBLEE GENERALE HIVER

Le procès-verbal de l'Assemblée Générale d'hiver du 19 Novembre 2016 paru sur le site du district le 26/04/2017 est approuvé à l'unanimité.

3. RAPPORT MORAL de PATRICK LEIRITZ PRESIDENT DU DISTRICT

Championnats et coupe de la Haute marne s'achèvent avec satisfaction pour les uns, déceptions pour les autres mais reste le plaisir d'avoir participé et joué pour la majorité d'entre vous.

Pour respecter les règlements et le délai entre les assemblées générales de la ligue et du district nous ne pourrons vous donner les classements de nos championnats.

Petit à petit depuis plus d'un an, au fil de multiples réunions, la nouvelle grande ligue prend forme. L'obligation d'un fonctionnement administratif, financier commun avec des compétitions uniformisées sur toute son étendue en étaient la base mais la volonté de protection des clubs restait prioritaire.

Malgré cette honorable volonté de protection, ces évolutions et modifications vont parfois se répercuter sur votre quotidien club et principalement sur les deux points sensibles pour vous : les finances et les championnats.

Feu Ligue de Champagne Ardenne dissoute fin 2016, renaît le 28 Janvier 2017 unie aux ligues de Lorraine et d'Alsace sous l'appellation **Ligue du grand Est de Football divisée en neuf districts**. Ces districts à effectif variable fluctuent en effectif, de moins de 5600 licenciés à plus de 40000 pour un total à plus de 210000 licenciés et 3300 arbitres, elle constitue la troisième ligue de France. Elle se divise en 3 secteurs : Est –Centre –Ouest, centrés par trois établissements : Strasbourg, Champigneulle, Reims. Sectorisation déjà pour ses championnats mais aussi pour son fonctionnement administratif de proximité. Son siège est à Champigneulle. Albert Gemmrich en est le Président. L'obligation donnée d'uniformiser dans les 9 districts statuts et règlements n'a pas été facile sur de nombreux thèmes :

- La technique avec respect de l'ETR tout en gardant chacun son ou sa CDFA.
- l'arbitrage et son statut plus, dur en Lorraine,
- Le tarif de la licence, des mutations, des frais disciplinaires

a nécessité une grande solidarité interdistrict et a eu pour conséquences un budget prévisionnel difficile à diriger. Petits et grands districts doivent trouver l'équilibre budgétaire antérieur tout en préservant les finances si fragiles de vos clubs.

Pour les championnats, point important pour beaucoup d'entre vous. Nous sommes dépendant de la restructuration des championnats régionaux. Ce travail arrive à son terme car l'application et la mise en place de l'ensemble est prévue pour la saison 2018-2019 –sauf championnat jeune- donc sera à voter à l'AG ligue de début Juillet 17.

En résumé, en ce qui concerne le district donc nos clubs : plutôt bonne nouvelle au niveau financier mais moins bonne pour notre championnat de première division.

Nous devons y réfléchir et peut-être anticiper l'aspiration régionale due à cette refonte de la pyramide avec montée de plusieurs clubs en R3 (notre ancienne PL) pour que notre championnat et surtout notre première division ne soit pas affaiblie à court terme. Ce sera un vœu du comité directeur que nous allons vous soumettre. Les deux autres vœux concernent plutôt une amélioration de fonctionnement. Paul et Claude vont revenir sur ces points.

Toutes ces réformes imposées nous obligent à évoluer afin de mieux répondre aux exigences qu'elles engendrent. D'évolution elles deviennent obligations :

- L'évolution des technicités informatiques doivent à terme faciliter notre-votre travail au quotidien et surtout l'alléger : licences dématérialisées, FMI, nouveau certificat médical.



- Il y a aussi l'application des exigences fédérales tant administratives, de formation, que techniques avec leur mise en application sachant qu'elles sont incontournables et que nos aides en dépendent, dont le FAFA qui a bénéficié à beaucoup d'entre vous et devrait être maintenu et plus favorable au monde rural et petit district.
- la dimension de cette ligue risque d'augmenter les déplacements de nos équipes donc des frais. D'où l'utilité d'étudier les rapprochements avec nos voisins.
 - La diminution des bénévoles dont on parle depuis si longtemps sans que personne ne trouve une solution.
 - le changement de comportement de nos licenciés joueurs, arbitres et dirigeants que vous constatez aussi. Il est lié à celui de la société avec parfois ses violences que nous devons contenir ou anticiper. C'est la justification de la création du comité d'éthique.
 - La nécessité de modifier nos pratiques afin de conserver une partie de nos effectifs qui préfèrent le foot loisir au foot compétition. La ligue a créé une commission de réflexion à laquelle j'ai fait adhérer des membres du district afin qu'ils suivent cette évolution et son intérêt pour nos joueurs désireux de vivre le plaisir foot sans compétition ni contrainte. Tout ceci entraîne et nécessite une adaptation et anticipation de notre petit district qui ne doit pas oublier d'accompagner ce qui existe déjà.
 - l'arbitrage avec la venue d'un CTA dans le secteur Ouest
 - la féminisation consolidée par sa commission,
 - les sections sportives à maintenir et la recherche de sponsoring en partenariat local et régional.
 - Ce gros travail doit s'effectuer progressivement avec nécessité d'économie, tout en maintenant un fonctionnement humain et convivial.
 - Ces points seront les temps forts de cette AG ou tour à tour on vous expliquera ce qui peut améliorer notre quotidien et nous permettre de continuer à vivre sereinement notre passion foot en travaillant ensemble avec une vue ouverte et objective en adéquation avec les possibilités de notre département et notre population de licenciés.

Notre but :

- que chacun puisse jouer avec plaisir selon son choix de foot,
- maintenir nos effectifs malgré notre population en baisse, surtout après les U19.
- affirmer notre capacité éducative à travers le sport en diminuant nos sanctions disciplinaires.

Merci de m'avoir écouté et d'écouter les intervenants comprendre cette évolution est indispensable pour notre avenir et notre responsabilité sociétale. Notre site vous informera régulièrement. Merci Jordan.
Mais aussi merci à tous ceux qui ont travaillé sur ces sujets, les membres du comité directeur, de commissions, ceux qui nous ont rejoints et travaillent avec abnégation et sans problème d'égo
Merci pour ce vous faites dans vos clubs dans le seul intérêt du bien être humain au travers du sport.



4. RAPPORT D'ACTIVITE DU SECRETAIRE GENERAL (PAUL ROZE)

BILAN SPORTIF

COUPE DE FRANCE

38 clubs de notre district ont participé à cette compétition. Le 21 août 2016, 28 clubs du district se rencontraient lors du premier tour. Au 4^{ème} l'ASPTT Chaumont, Vaux sur Blaise, Eclaron et Montier en Der quittaient la compétition. Au 5^{ème} tour, Marnaval quittait la compétition. Au 7^{ème} tour CHAUMONT FC quittait la compétition en s'inclinant face au club de l'A.S. FOREZ ANDREZIEUX BOUTHEON (CFA).

COUPES DE HAUTE MARNE SENIORS

Sur les 79 équipes de district engagées quatre forfaits ont été déclarés.

Suite au tirage effectué chez notre partenaire Volkswagen le 04 mai 2017, les demi-finales se dérouleront le Jeudi 25 mai 2017 :

COUPE PRINCIPALE :

- NEUILLY L'EVEQUE – NOGENT SPORTING
- MARNAVAL (3) – CHEVILLON

COUPE CONSOLANTE :

- LOUVEMONT – CORGIRNON
- JOINVILLE – ARC EN BARROIS

Les finales se dérouleront le dimanche 11 juin au stade Georges Dodin à Chaumont.

COUPES DE HAUTE MARNE JEUNES

Les ¼ de finale se dérouleront le Jeudi 25 mai 2017 :

U15 :

- CHAUMONT FC (2) – BOLOGNE/CONDES
- ROUVRES AUBE AUJON – ST DIZIER ESP
- ORNEL – SARREY MONTIGNY
- BOURBONNE OSIER – NEUILLY

U17 :

- CHALINDREY – CHAUMONT FC (2)
- ST DIZIER ESP – EST 52
- BOLOGNE – ORNEL
- MONTIER EST AUBOIS – CHAUMONT FC

Les finales de Coupes de Haute Marne Jeunes se dérouleront le Samedi 17 juin 2017 au Stade Maurice Ludot à Brottes.

CHAMPIONNATS

Les championnats n'étant pas terminés, les classements, accessions et descentes vous seront transmis sur le site en juin (après validation comité directeur).



BILAN ACTIONS & ACTIVITES DISTRICT

1) Bilan d'activité – Actions fédérales

Retour sur les différentes activités du district au cours de la saison 2016 / 2017.

I. DEVELOPPEMENT DE LA PRATIQUE

A. FOOTBALL D'ANIMATION

- Organisation des journées d'accueil « La rentrée du Foot ! ».
- Organisation des journées Évènementielles (JND, Challenge départementale U11)
- Mise en place et gestion des calendriers des plateaux et critérium.
- Proposition de la pratique du Futsal sur inscription volontaire.
- Gestion du Festival U13 (Tour de qualification + Finale départementale).
- Développement du football animation féminin (Journée de rentrée, Festi Fustal à Noël, journée départementale des féminines)
- Suivi et mise en place du football à l'école primaire.

B. JEUNES

- Mise en place et gestion des calendriers jeunes U13, U15, U17 et U19
- Mise en place et gestion des Coupes de Haute-Marne pour les catégories U15 et U17

C. SENIORS

- Mise en place et gestion des Championnat seniors Garçons à 11
- Mise en place et gestion des Coupes de Haute Marne

D. FEMININES

- Mise en place et gestion en deux phases des calendriers Seniors féminins à 8.
- Création du Commission de Féminisation pour mise en œuvre des Actions fédérales (Mesdames, Franchissez la Barrières, la semaine du football féminin, Coup d'envois au féminin...)

E. FUTSAL

- Mise en place et gestion du championnat de futsal de Novembre à Mars
- Mise en place et gestion d'une coupe de Futsal en janvier février sur 3 dimanches

II. PARCOURS D'EXCELLENCE SPORTIVE

- Mise en place des suivi des joueurs U13 à U16 (Rassemblement de secteurs - Détection – Sélection et Accompagnement)
- Mise en place et suivi des joueuses de U13F à U16F (Rassemblement de secteurs - Détection – Sélection et Accompagnement)
- Suivis des Sections Sportives Scolaires Football au Collège (4)



III. FORMATION

- Educateurs : Mise en place de module de Formation à proximité des clubs (U7 – U9 – U11 – Futsal découverte).
- Arbitres : Formation initiales des arbitres, formation des auxiliaires, recyclage et rassemblements annuels.
- Dirigeants : Formation à l'utilisation de la nouvelle Feuille de Match Informatisée (FMI).
Des formations de dirigeants devraient être mises en place dès la saison 2017/2018.

IV. EDUCATIF

- Déploiement, suivi et valorisation du Programme Educatif Fédéral (jeunes U7 à U19)
- Mise en place et suivi du CARTON VERT sur la catégorie U15
- Mise en place du CHALLENGE FAIR PLAY sur la catégorie U13 Excellence

V. STRUCTURATION & ACCOMPAGNEMENT DES CLUBS

- Accompagnement des clubs : « LABEL JEUNES »
- Accompagnement des clubs dans leurs démarches de subventions
- Accompagnement des clubs dans le dispositif FAFA
- Déploiement et assistance « FMI » (Feuille de Match Informatisée).

2) Rapport des commissions

COMMISSION SUPERIEURE D'APPEL

Paul ROZE

Cette commission a pour objectif de répondre aux appels de décisions de 1^{ère} instance.
La commission s'est réunie 6 fois cette saison pour des configurations sportives et disciplinaires.
La commission a traité 5 dossiers disciplinaires, 2 dossiers sportifs et 1 dossier lié à l'arbitrage.
- 2 décisions confirmées.
- 5 décisions infirmées.
- 1 décision reformée.

COMMISSION DES TERRAINS ET DES INSTALLATIONS SPORTIVES

Claude FLAGET

La commission a réalisé 4 pré-visites de classement de terrains cette saison.
Concernant le FAFA, on dénombre 7 dossiers validés pour la saison 2016 – 2017 :

- 4 dossiers de sécurisation d'installation sportive
- 1 dossier de transport
- 1 dossier de création de club house
- 1 dossier de création de terrain foot 5

COMMISSION SPORTIVE ET DES COUPES DE HAUTE MARNE

Jean Pierre DUPONT

La Commission Sportive a pour mission l'organisation de l'ensemble des championnats ainsi que des Coupes de Haute Marne. Elle juge les réserves et réclamations auxquelles peuvent donner lieu les compétitions organisées par le District.
Cette Commission, dont les membres ont tous accepté de renouveler leur mandat, s'est réunie 9 fois à ce jour.
Le nombre de dossiers traités fait état d'une progression du nombre de forfaits.



COMMISSION DE DISCIPLINE

Jacques BOURCELOT

La commission de discipline s'est réunie 33 fois cette saison en séance plénière pour traiter les exclusions et dossiers graves en retour d'instruction.

Cette saison, en coupe et championnat tout confondu, on totalise 1867 cartons jaunes, 175 rouges. Par rapport à la saison dernière, le nombre de cartons est équivalent.

Par contre, augmentation des incidents « banc de touche » et « main courante ».

Il est à noter encore trop d'incidents de grande incivilité : violence et coups.

COMMISSION DE FEMINISATION

Laurent TRESSENS

1) Missions :

- assure la promotion du football féminin
- valorise la place de la femme dans le football et dans les clubs
- participe avec l'équipe technique du district aux détectations féminines pour participer aux inter-districts féminins
- participe avec l'équipe technique du district à la mise en place de stages de perfectionnement par catégorie
- propose au comité directeur et organise tout évènement féminin

2) Réunions : La commission de féminisation s'est réunie 2 fois en se concentrant sur l'organisation d'un après-midi "portes ouvertes" pour la découverte du foot féminin en invitant toutes les licenciées et non licenciées.

Le but étant de faire découvrir la pratique du football à partir d'ateliers ludiques et de participer à des matchs avec effectifs réduits. Cet après-midi est prévu le dimanche 18 juin 2017 aux Lavières à Brottes.

Afin d'améliorer la communication, la commission a mis en place une page Facebook : « Féminisation du foot 52 ». Le premier bilan se fera après le 18 juin 2017.

COMMISSION FUTSAL

Annick GEOFFROY

Le championnat FUTSAL a démarré le 15/11/2016 et s'est terminé le 21/03/2018 avec la participation de 7 équipes (environ 60 joueurs). Il s'est déroulé sur 4 sites (Montigny le Roi, Chalindrey, Joinville et Chaumont). Malgré des rencontres engagées en fin de saison, les matches se sont déroulés dans un bon état d'esprit sportif et moral. CLASSEMENT : 1er LES GAZIES - 2ème JOINVILLE - 3ème CHALINDREY - 4ème NEUILLY L'EVEQUE - 5ème HUMES - 6ème CHAMPIGNY.

La coupe Haute-Marne s'est déroulée sur 3 dimanches en janvier 2017 avec la participation de 19 clubs (environ 160 joueurs) et sur 4 sites pour les poules de brassage (St DIZIER. NOGENT. JOINVILLE et CHAUMONT). Les 4 finales ont eu lieu à CHAUMONT.

VAINQUEURS :

- Finale Excellence STS GEOSMES
- Finale Honneur MONTIER EN DER
- Finale Promotion A ROLAMPONT
- Finale Promotion B LAVILLE AUX BOIS.

La commission FUTSAL s'est réunie une fois et a travaillé beaucoup par téléphone afin de finaliser les points essentiels.



Pour la saison à venir, notre but est d'augmenter la participations des clubs pour le championnat qui se déroule pendant une grande partie de la trêve hivernale en précisant à tous que le FUTSAL n'engendre pas plus de blessure que le foot herbe, bien au contraire, cette saison nous n'avons eu aucun blessé. Une formation d'arbitres FUTSAL sera demandée à la commission des arbitres.

COMMISSION STATUT DE L'ARBITRAGE

Guy COLLIER

La commission s'est réunie durant cette saison les : 29/08/16, 23/01/17 et la prochaine sera le 29/05/17. Cette commission a été renouvelée suite à l'élection d'un nouveau comité directeur. Remerciement aux personnes qui ont participé les années antérieures pour ce travail compliqué mais intéressant de gestion des clubs et des arbitres les représentant dans le cadre des RG, des RP de ligue et district et bienvenue aux nouveaux.

Le but de cette commission est de prendre en compte les situations des arbitres afin de les attacher ou détacher d'un club. Merci aux personnels du district pour leur aide technique. Merci à la CDA pour leur collaboration.

COMMISSION DEPARTEMENTALE DE L'ARBITRAGE

Dominique VIRCONDELET

La commission des arbitres a pour mission la gestion des arbitres.

1. Dans le domaine de la formation
 2. Les désignations des arbitres
 3. Les sanctions disciplinaires pour des manquements aux devoirs administratifs et devoirs de réserve
- La CDA s'est réunie 6 fois en session restreinte, et 2 fois en session plénière.
 - La CDA a organisé son rassemblement annuel des arbitres, le samedi 10.09.2016, au collège de la Rochotte à CHAUMONT.
 - Deux stages de recyclage des arbitres se sont déroulés, dans les locaux du District les 18, et 25 Mars 2017.
 - La CDA sous l'autorité de la CRA a organisé les tests physiques des arbitres de ligue le 07.09.2016 au stade gagarine de CHAUMONT.
 - Deux formations initiales d'arbitres stagiaires ont été dispensées, la première en Mai 2016 sur les installations du club de l'Ornel, 5 candidats furent admis. La deuxième, en Septembre/ octobre 2016 sur les installations du club de Rolampont, 8 candidats admis.
 - Une formation Arbitres auxiliaires avec examen immédiat, s'est déroulée, dans les locaux du District le 26.11.2016, 12 candidats reçus.

COMMISSION TECHNIQUE

Jany MONETTI

Compte rendu de la Commission technique et des actions réalisées par Dominique DAROSEY (Conseillère Technique). La commission technique composée d'une vingtaine de membres s'est réunie deux fois cette saison. Elle est dissociée en deux pôles : Le pôle Jeune et le Pôle Formation (du joueur et de l'éducateur). Elle a pour mission de développer la pratique des jeunes et d'accompagner les joueurs.

I. Développement de la pratique

Organisation des journées d'accueil « La rentrée du Foot ! ».

- La rentrée du Foot U11 le Samedi 10 septembre à St Dizier, Chaumont & Langres.
- La rentrée du Foot U9 le Samedi 17 Septembre à Vaux sur Blaise, Esnouvaux & Neuilly l'Evêque.



- La rentrée du Foot U7 le Samedi 24 Septembre à Eurville, Jonchery & Rouvres.
- La rentrée du Foot Féminin (U6F à U13F) le Mercredi 5 Octobre à Jonchery.

Mise en place et Animation des réunions de secteurs en vue d'établir les calendriers du Football d'animation :

- Lundi 12 Septembre à Wassy.
- Mardi 13 Septembre à Chalindrey
- Mercredi 14 Septembre à Chaumont
- Lundi 16 Janvier à Wassy
- Mardi 17 Janvier à Langres
- Mercredi 18 Janvier à Chaumont

Gestion du Festival U13 (Tour de qualification + Finale départementale).

- 45 équipes ont participé au FESTIVAL U13
- 1^{er} Tour le Samedi 15 Octobre sur 8 sites : St Dizier, Bayard, Montier, Chaumont, Brottes, Rolampont, Chalindrey et Bourbonne.
- 2^{ème} Tour le Samedi 25 Février sur 3 sites (Synthétique): St Dizier, Chaumont & Langres.
- Finale à 16 équipes organisées le Samedi 2 Avril à Chaumont.

Proposition de la pratique Futsal sur inscription Volontaire

- Des créneaux Futsal ont été proposés aux clubs pour les catégories **U7 à U17** entre décembre et Mars à St Dizier, Joinville, Froncles, Chaumont (5 Gymnases), Villegusien, Chalindrey, Bourbonne, Langres et Nogent.
- Animation d'une journée dédiée au futsal féminin le Samedi 17 Décembre à Chaumont.

Suivis des féminines U11F à U13F pour la qualification au FESTIVAL Régional U13F

- 3 Rassemblements de secteurs :
 - o Lundi 27 Février à St Dizier
 - o Mardi 28 Février à Langres
 - o Mercredi 1^{er} Mars à Chaumont
- Composition de 4 équipes de Secteurs U13F pour qualification interdépartementale (10/52) le Samedi 25 Mars à Brottes.

Les 4 équipes sont composées comme suit :

- PAYS DU DER (Longeville, Eurville, Marnaval, Esperance et Montier) Elles ont été encadrées par Emilien Perrin et Fabrice Douet (Educateurs clubs)
- PAYS DE L'ETOILE (Jonchery, Bourmont, Vaux sur blaise, Bologne et St urbain) Elles ont été encadrées par Didier Guiolard et Karim Grimet (Commission technique)
- CHAUMONT AUBE AUJON (ASPTT Chaumont, Marnaville, Chaumont, Biesles, Arc et Rouvres) Elles ont été encadrées par Stéphane Dir et Lionel Berthe (Commission de féminisation)
- PAYS DE LANGRES (Sarrey Montigny, Nogent, Rolampont, Langres, Chalindrey, Bourbonne, Neuilly et Chassigny) Elles ont été encadrées par Maxime Couturier (Commission de féminisation)

Suite à leur qualification Chaumont Aube Aujon et Pays de l'étoile ont participé à un stage départemental d'une journée le mardi 11 Avril à Chaumont afin de préparer la finale du Festival Régional U13F le 6 Mai à Avize. Elles se classent respectivement 7^{ème} et 4^{ème} sur 8.



Ces 4 équipes seront invitées le Mercredi 7 Juin à Reims pour participer à un tournoi régional et pour assister au Match France/ Allemagne Universitaire

Trois joueuses U13F sont retenues pour participer à un stage régional « Espoirs du Foot U13 » les 27 et 28 Mai à Reims.

Organisation des journées Évènementielles (JND, Challenge départementale U11)

- Co-organisation de la journée départementale « Georges Boulogne » avec l'Amicale des Educateurs de Football de la Haute-Marne le Samedi 3 Juin à Brottes avec 50 équipes U11.
- Organisation de la Journée Nationale des Débutant (JND) le Samedi 10 Juin à Brottes avec les 150 équipes U7 & U9.
- Organisation d'une demi-journée dédiée au football féminin le Dimanche 18 Juin à Brottes.

Suivi et mise en place du football à l'école primaire.

- 30 écoles primaires ont participé au foot à l'école en 2016, cette année 42 écoles sont inscrites au double projet (Culturel & Sportif).
- Des Rassemblements inter-écoles auront lieu comme suit :
 - o Mardi 27 Juin à Chaumont
 - o Jeudi 29 Juin à Sts Geosmes
 - o Lundi 3 Juillet à Maranville
 - o Vendredi 7 Juillet à Neuilly l'Evêque

Ce sont principalement des éducateurs de clubs qui se mobilisent pour intervenir dans les écoles, accompagnés par les enseignants. Les éducateurs Territoriaux participent activement au cycle foot à l'école notamment à Chaumont. La Conseillère Technique intervient également sur quelques écoles.

II. Parcours d'Excellence Sportive :

Mise en place du suivi des joueurs U13 à U16 (Rassemblement de secteurs - Détection – Sélection et Accompagnement)

1) U13

- Des matchs U13 ont été régulièrement observés par la Commission Technique
- 3 Rassemblements de secteurs le 22 Mars à ST Dizier, Bologne et Sts Geosmes
- Une journée de Stage départemental le Mardi 11 Avril à Chaumont avec 40 joueurs.
- 7 joueurs ont été convoqués pour participer au concours du Pôle Espoirs à Reims le samedi 29 Avril. 2 ont été revus pour le concours finale les 13 et 14 Mai.
- 6 joueurs parmi les 40 joueurs seront convoqués pour participer à la finale régionale des « Espoirs du Foot » U13 le Mercredi 21 Juin à Bar sur Aube)

Les 120 Joueurs U13 qui ont participé aux rassemblements de secteurs sont identifiés dans une base de données fédérale afin de les suivre jusqu'en U16.

2) U14

- Des matchs U15 ont été régulièrement observés par la Commission Technique.
- 3 Rassemblements de secteurs le 29 Mars à St Dizier, Chaumont et Chalindrey.



- Une journée de Stage départemental le Mercredi 12 Avril à Chaumont avec 35 joueurs.
- 16 joueurs ont été retenus pour un match de préparation contre Bar sur Aube le Mercredi 3 mai à Brottes.
- Ces 16 joueurs ont participé aux Interdistricts à Avize le Lundi 8 Mai.
Les clubs représentés sont : Esnouveaux, ASPTT Chaumont, Chaumont, Eclaron, Bourmont, Marnaval, Neuilly l'Evêque, Montier et St Urbain. Ils étaient encadrés par Lionel Blanchot et Emmanuel Mathieu (Commission technique)
- **2 joueurs ont été retenus pour le stage régional « Espoirs du Foot U14 » les 27 & 28 Mai à Reims.**

3) U15/U16

- Des matchs U15 & U17 ont été régulièrement observés par la Commission Technique.
- Une journée de stage départemental le Lundi 10 Avril à Chaumont avec 35 joueurs.
- 25 joueurs ont été retenus pour participer à un match de préparation le Mercredi 26 Avril à Chaumont.
- 16 joueurs ont été retenus pour participer aux Interdistricts à Avize le Lundi 8 Mai.
- Les clubs représentés sont : ASPTT Chaumont, Maranville, Chaumont, Sts Geosmes, Marnaval et Chassigny. Ils étaient encadrés par Jean-Michel Lesprit et Gilles Thiebaut (Commission Technique)
- **Un joueur a été retenu pour le stage régional.**

4) U14F U15F U16F

- Un rassemblement de 40 filles le mercredi 2 Novembre à Chaumont
- Un match de préparation avec 20 joueuses le mercredi 30 Novembre contre les U13 Excellence de Bologne
- 16 joueuses ont été retenues pour les interdistricts du Samedi 10 Décembre à St Dizier
- Les clubs représentés étaient : Academie St Dizier, Rolampont, Maranville, Bricon, Bourmont/Prez, Neuilly l'Evêque, Arc & Rouvres.
- Elles étaient encadrées par Maxime Couturier (Commission Féminisation) et Jean-François Raveane (Commission Technique).
- 4 joueuses ont participé au stage régional U15F à Troyes les 21, 22 & 23 Février.
- 2 joueuses ont participé aux Interligues avec la Sélection Régionale du 14 au 17 Avril à Reims.
- **2 joueuses U14F ont été retenues pour participer à un stage régional « Espoirs du Foot U14 » les 27 et 28 Mai à Reims.**

Suivis des Sections Sportives Scolaires Football au Collège (4)

- Une visite annuelle des Sections Sportives Scolaires
 - o Anne Franck, St Dizier
 - o Louis Bruntz, Bourmont
 - o Camille St Saens, Chaumont
 - o Les Franchises, Langres



III. Formation des éducateurs :

- Mise en place de module de Formation à proximité des clubs (U7 – U9 – U11 – Futsal découverte)
Module U9 : 1^{er} Novembre à Ornel (1/2) et 8 Novembre à Montier (2/2)
Module U7 : 11 Novembre à Chaumont
Module U9 : 24 et 25 Novembre à Esnouvaux.
Module U11 : 19 et 20 Décembre à Montier
Module U11 : 14 et 21 Janvier à Bricon
Module U13 : 27 et 28 Décembre à Chalindrey
Module U15 : 10, 11 et 12 Février à Chaumont
Module Futsal découverte : 7 Janvier dans l'aube

6 candidats Haut-Marnais sont en formation du Brevet moniteur de Football (BMF) dispensée par la Ligue pour cette année.

IV. Autres :

Accompagnement des clubs : « LABEL JEUNES ».

Deux réunions ont été mise en place pour présenter le nouvel outil d'aide à la structuration le LABEL JEUNES :

- Jeudi 29 Septembre à Joinville
- Mardi 4 Octobre à Rolampont.
- 8 clubs ont utilisés l'outil d'autodiagnostic (point fort et faible du club, projet de formation des éducateurs, projet éducatif et sportif...)
- 5 clubs ont déposés candidatures.
- 1 club est éligible au label Jeune.

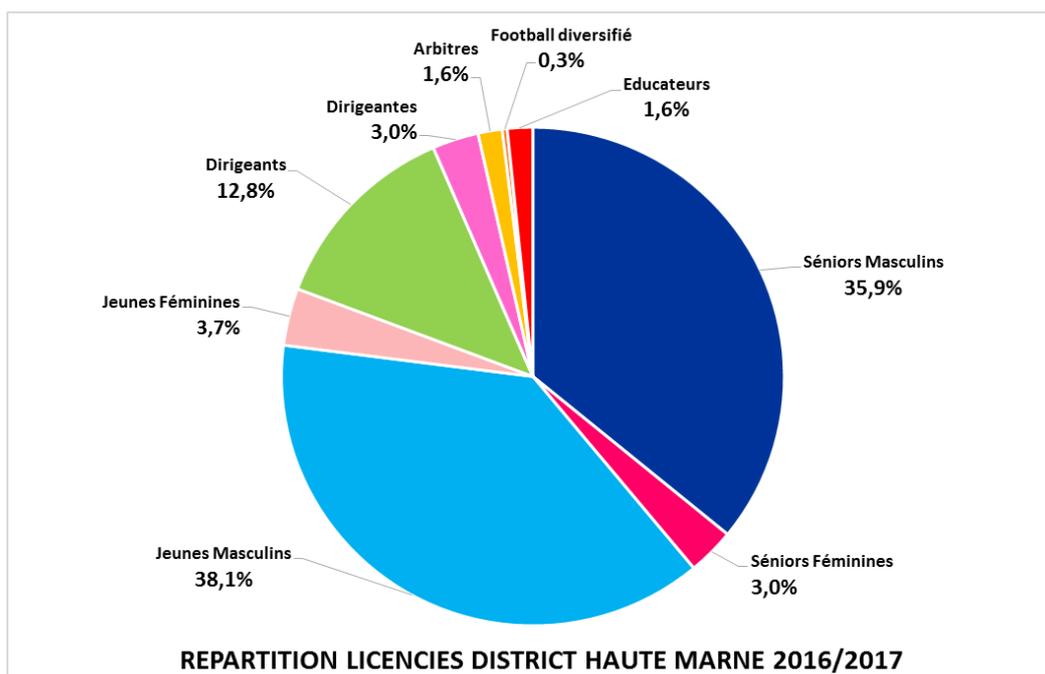
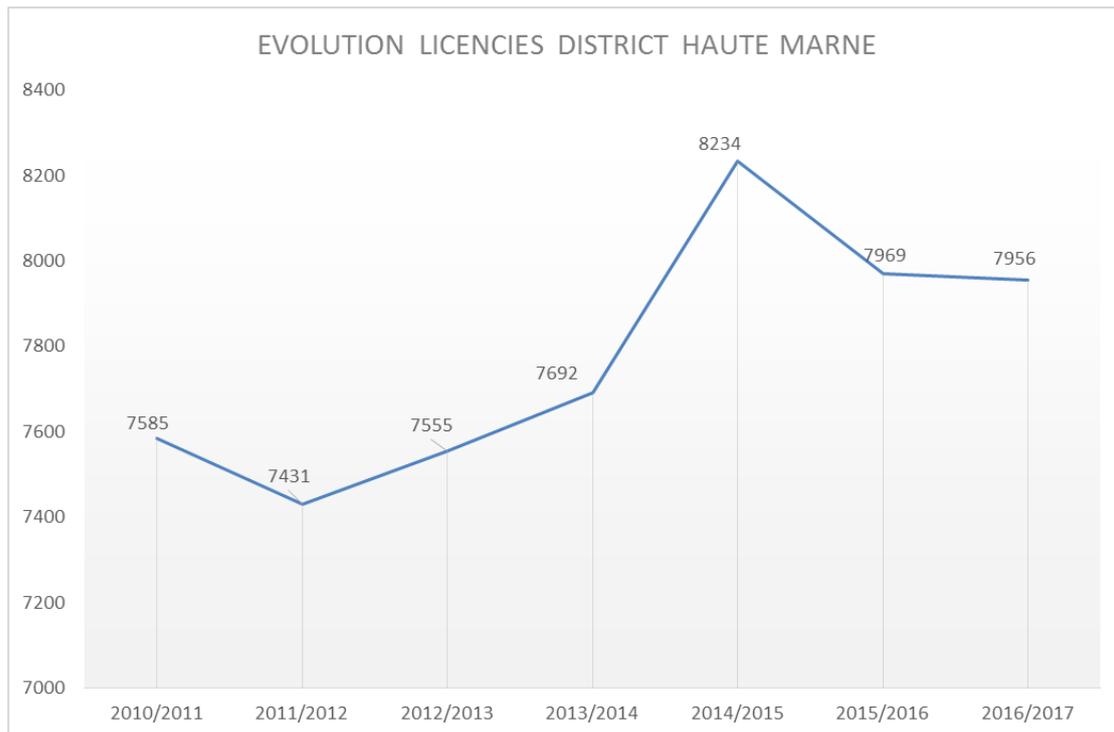
Mise en place et suivi du Programme Educatif Fédéral (PEF).

Deux réunions ont été mises en place pour accompagner les clubs dans ce projet.

- Jeudi 29 Septembre à Joinville
 - Mardi 4 Octobre à Rolampont.
- Des échanges sur des actions faites dans les clubs ont été abordés.
Mise en pratique du PEF sur la finale départementale du Festival U13 (Quizz)
Fiche bilan trimestrielle pour suivi dans les clubs.



5. STATISTIQUES DISTRICT





6. EXAMEN DES VŒUX

VŒUX COMITE DIRECTEUR

1. Passage 1^{ère} division de District à 12 équipes (2018/2019)

Motifs :

En vue des modifications des championnats Ligue pour 2018 / 2019 :

- Passage des poules DHR de 12 à 14 équipes (futur niveau R2)
- Création d'une poule supplémentaire en PL (futur niveau R3)
 - ✓ Ce qui impliquera l'aspiration d'équipes supplémentaires de 1^{ère} division (D1) en PL (R3)

Il serait souhaitable de réduire la poule de 1^{ère} division de 14 à 12 équipes, afin d'éviter la dévalorisation du niveau de nos championnats de District, **et à partir de la saison 2018/2019.**

Ce passage à une poule de 12 permettrait également d'uniformiser nos championnats et d'alléger le calendrier des poules à 14.

Vote :

Après passage au vote cette proposition recueille :

- **POUR : 351 voix**
- **ABSENTION : 12 voix**
- **CONTRE : 6 voix**

Avis favorable de l'Assemblée.

2. Procédure de report de match

TEXTE ACTUEL	NOUVEAU TEXTE PROPOSE
<p>Article 12. [...] c) pour des raisons particulières et valables, deux clubs peuvent se mettre d'accord pour changer la date et le lieu du match. La commission sportive est seule juge pour entériner la dérogation. L'imprimé spécifique devra parvenir au siège du district au moins 15 jours à l'avance avec accord</p>	<p>Article 12 [...] c) pour des raisons particulières et valables, deux clubs peuvent se mettre d'accord pour changer la date et le lieu du match. La commission sportive est seule juge pour entériner la dérogation. L'imprimé spécifique devra parvenir au siège du district au moins 15 jours à l'avance avec accord écrit de l'adversaire. Ceci afin de sauvegarder la régularité des championnats, Ces modifications paraissent sur le site Internet du district le vendredi à partir de 19h00 à partir de 18h00.</p>



écrit de l'adversaire. Ceci afin de sauvegarder la régularité des championnats, Ces modifications paraissent sur le site Internet du district le vendredi à partir de 19h00

d) après 19 heures toutes demandes exceptionnelles seront soumises à l'accord du district
(Secrétaire général 06 62 42 46 34)

Article 12.2 : TERRAIN IMPRATICABLE

Sauf le cas de force majeure, un club qui déclare son terrain impraticable, doit prévenir l'avant veille du match avant 17 heures. Le secrétaire de la commission organisatrice se réservera le droit de faire visiter le terrain dès réception de l'arrêté d'interdiction d'utilisation du terrain dans les meilleurs délais et au plus tard la veille du match avant 10 h 00, en présence des représentants du club et du propriétaire de l'installation concernée par les membres officiels du district.

La confirmation de la remise ou du maintien du match aux clubs concernés incombe à la commission organisatrice de la compétition. Il sera imposé au club demandeur un terrain de repli. Dans l'impossibilité, avec l'accord du club adverse la rencontre sera inversée.

Dans le cas de conditions météorologiques exceptionnelles il sera possible de remettre le match jusqu'au samedi 12 heures (Tél n° 06 62 42 46 34). Passé ce délai seul l'arbitre prendra la

d) après 19 heures **18h00** toutes demandes exceptionnelles seront soumises à l'accord du district. **Se référer à la procédure de report de match à l'article 12.2.**

(Secrétaire général 06 62 42 46 34)

Article 12.2 : TERRAIN IMPRATICABLE

TERRAIN IMPRATICABLE - PROCEDURE DE REPORT DE MATCH

✓ Avant le Vendredi 17h00

Sauf le cas de force majeure, un club qui déclare son terrain impraticable, doit prévenir l'avant-veille du match le **Vendredi (ou la veille du match programmé sur un jour férié en semaine)** avant 17 heures.

Le club doit adresser un email officiel (avec accusé de réception) précisant la division et le groupe des matchs concernés, avec l'arrête municipal à l'adresse mail du district dédiée aux compétitions.

Les emails qui ne seront pas envoyés par l'adresse officielle du club ne seront pas pris en compte.

Le secrétaire de la commission organisatrice se réservera le droit de faire visiter le terrain dès réception de l'arrêté d'interdiction d'utilisation du terrain dans les meilleurs délais et au plus tard la veille du match avant 10 h 00, en présence des représentants du club et du propriétaire de l'installation concernée par les membres officiels du district.

La confirmation de la remise ou du maintien du match aux clubs concernés incombe à la commission organisatrice de la compétition.

En cas d'abus ou de fraude, les frais relatifs à la visite du terrain seront à la charge du club.

Il sera imposé au club demandeur un terrain de repli. Dans l'impossibilité, avec l'accord du club adverse la rencontre sera inversée.

✓ Après le vendredi 17h (procédure d'urgence)

~~Dans le cas de conditions météorologiques exceptionnelles il sera possible de remettre le match jusqu'au samedi 12 heures (Tél n° 06 62 42 46 34).~~

En cas de détérioration subite des conditions climatiques, le club prévient par courrier électronique, en utilisant l'adresse officielle du club :

- **Le club adverse (adresse officielle)**



décision de faire se dérouler la rencontre sauf si présentation d'un arrêté municipal.

- **Le district (adresse dédiée aux compétitions) avec l'arrêté municipal**
- **Le responsable des désignations des arbitres du district (même si celui-ci n'a pas désigné d'arbitre).**

Délai : Le jour du match avant 10h00.

Passé ce délai seul l'arbitre prendra la décision de faire se dérouler la rencontre sauf si présentation d'un arrêté municipal.

Pour toutes situations exceptionnelles autres (cas de force majeure), prendre contact avec le secrétaire général (numéro visible sur le guide « procédure de report de match » sur le site du district).

En cas de non-respect de la procédure, le club défaillant au règlement sera amendé et les frais de déplacement de l'équipe visiteuse et de l'arbitre seront à sa charge.

Article 12.3 : FORFAIT – PROCEDURE

En cas de forfait, le club prévient par courrier électronique, en utilisant l'adresse officielle du club :

- **Le club adverse (adresse officielle)**
- **Le district (adresse dédiée aux compétitions)**
- **Le responsable des désignations des arbitres du district (même si celui-ci n'a pas désigné d'arbitre).**

En cas de non-respect de la procédure, le club défaillant au règlement sera amendé et les frais de déplacement de l'équipe visiteuse et de l'arbitre seront à sa charge.

Vote :

Après passage au vote cette proposition recueille :

- **POUR : 347 voix**
- **ABSENTION : 18 voix**
- **CONTRE : 4 voix**

Avis favorable de l'Assemblée.



3. Particularité - championnats jeunes

TEXTE ACTUEL	NOUVEAU TEXTE PROPOSE
<p>12.1 Championnats Jeunes :</p> <p>Même procédure que 12.c</p> <p><u>Cas exceptionnel :</u> La commission d'organisation sera seule juge pour entériner la dérogation, dans ce cas aucune rencontre ne pourra être remise par dérogation si la demande et l'accord des clubs concernés ne sont pas parvenus au district pour le jeudi précédant la rencontre, avant 12 h 00 (dans le cas d'un match joué le samedi ou le dimanche). Les journées de championnat seront programmées pendant les vacances scolaires.</p> <p>Si la rencontre ne peut être reprogrammée le ou les clubs demandeurs ne comptabiliseront aucun point.</p> <p><u>Compétition du deuxième niveau :</u> le report de match est possible à la demande d'un des deux clubs, celle-ci devra être adressée au District 8 jours avant la rencontre.</p> <p><u>Dérogation aux forfaits des équipes de jeunes</u> Le club concerné pourra à sa demande continuer la compétition, s'il en a la possibilité, jusqu'à la fin du championnat, après avis favorable de la commission d'organisation. Le forfait général sera déclaré en fin de saison.</p>	<p>12.1 Championnats Jeunes :</p> <p>Même procédure que 12.c</p> <p>Un club étant dans l'impossibilité de jouer une rencontre déclare forfait pour ladite rencontre. Il avertit alors par courrier électronique, en utilisant les adresses officielles, le district, son adversaire et le responsable des désignations des arbitres du district (procédure article 12.2).</p> <p>Les deux clubs peuvent ensuite se mettre d'accord pour rejouer la rencontre (demande de dérogation à envoyer au district au plus tard 2 jours avant la date prévue) à une date qui leur convient, tout en sachant que le district a priorité pour programmer à la date choisie des matches remis pour impraticabilité de terrain. Dans ce cas, les deux clubs devront proposer une autre date.</p> <p><u>Cas exceptionnel :</u> La commission d'organisation sera seule juge pour entériner la dérogation, dans ce cas, le forfait sera annulé. dans ce cas aucune rencontre ne pourra être remise par dérogation si la demande et l'accord des clubs concernés ne sont pas parvenus au district pour le jeudi précédant la rencontre, avant 12 h 00 (dans le cas d'un match joué le samedi ou le dimanche).</p> <p>Des journées de championnat peuvent être seront programmées pendant les vacances scolaires.</p> <p>Si la rencontre ne peut être reprogrammée le ou les clubs demandeurs ne comptabiliseront aucun point.</p> <p><u>Compétition du deuxième niveau :</u> le report de match est possible à la demande d'un des deux clubs, celle-ci devra être adressée au District 8 jours avant la rencontre.</p> <p><u>Dérogation aux forfaits des équipes de jeunes</u> Le club concerné pourra à sa demande continuer la compétition, s'il en a la possibilité, jusqu'à la fin du championnat, après avis favorable de la commission d'organisation. Le forfait général sera déclaré en fin de saison.</p>



Vote :

Après passage au vote cette proposition recueille :

- **POUR : 367 voix**
- **ABSENTION : 2 voix**
- **CONTRE : 0 voix**

Avis favorable de l'Assemblée.

- **VOEU CLUB : Sarrey/Montigny**

Enoncé du vœu :

L'AS Sarrey Montigny demande que les calendriers de championnats séniors pour les poules de 12 équipes ne présentent plus de journées sans match de championnat au cours des mois de septembre et octobre ; ce qui permettrait :

- *de jouer quand les conditions climatiques sont plus favorables*
- *de diminuer le nombre de matchs remis lors du calendrier aller*
- *de libérer les journées de décembre pour du rattrapage ou de la coupe qui concerne peu d'équipes*

Avis défavorable du Comité Directeur (après consultation de la commission sportive, en charge de l'établissement des compétitions) : obligation de respecter le calendrier établi par la Ligue afin de respecter l'alternance des matches des compétitions de ligue et de district.

Après échanges, la commission sportive accepte de réexaminer l'organisation de la 1^{ère} phase des championnats, afin de satisfaire au mieux les clubs.

7. ELECTION DES DELEGUES CLUBS DISTRICT (AG LIGUE)

Conformément à l'article 12 des statuts de la LIGUE du GRAND EST, le District Haute Marne de Football a fait appel à candidature le 14 mars 2017 auprès des clubs de district dont les équipes premières évoluent dans les championnats du District Haute Marne pour l'élection des délégués appelés à siéger à l'Assemblée Générale de la Ligue.

L'assemblée générale du district Haute Marne doit élire 4 titulaires et 4 suppléants pour la durée du mandat 2016/2020.

Liste des candidats :

TITULAIRES	SUPPLEANTS
BOILLETOT Dominique (SR Neuilly)	HEUERTZ Pierre (FC Curel)
COLLIER Guy (CA Rolampontais)	MATHELIN Gérard (Indépendant)
FLAGET Claude (Indépendant)	SIMON Gilles (US Rouvres)
GEOFFROY Annick (Indépendante)	LAMBERT Brigitte (FC Richebourg)



Résultats des votes :

Votes effectués à bulletins secrets, sous la surveillance de la commission électorale.

Nombre de voix exprimées = 340

Majorité absolue = 171

CANDIDATS	VOIX	%	Résultat
BOILLETOT Dominique	293	86 %	Elu
HEUERTZ Pierre	293	86 %	Elu
COLLIER Guy	296	87 %	Elu
MATHELIN Gérard	296	87 %	Elu
FLAGET Claude	294	86 %	Elu
SIMON Gilles	301	88 %	Elu
GEOFFROY Annick	296	87 %	Elue
LAMBERT Brigitte	296	87 %	Elue

8. PRESENTATION DU BUDGET PREVISIONNEL pour l'exercice 2017/2018 par Brigitte LAMBERT, Trésorier du District

Le budget prévisionnel de la saison 2017/2018 soumis à l'assemblée est adopté à la majorité. (Annexe 1)

9. INFORMATIONS ET MODIFICATIONS REGLEMENTS GENERAUX FFF

ASPECT DISCIPLINAIRE

1) Règlements disciplinaires

- Délais de convocation, d'appel et pour statuer
- L'appel n'est plus suspensif
- Transmission

2) Barème disciplinaire

- Classification des sanctions
- Aggravation des sanctions
- Possibilité de sanction du dirigeant ou licencié de fait
- Etendue du pouvoir disciplinaire

FMI - BILAN SAISON 2016 / 2017 ET PERSPECTIVES 2017 / 2018

764 matchs joués avec utilisation de la FMI

48 clubs formés (2^{ème} div.)

FMI - RAPPEL REGLEMENTAIRES :

- Le club recevant a l'obligation de synchroniser la tablette au moins une fois le jour du match, sous peine de sanction
- Les clubs ont la possibilité de préparer leur composition d'équipe les jours précédant le match



- Le jour du match, chaque club vérifie, renseigne et/ou modifie sa composition d'équipe dans la tablette puis valide cette composition.
- Les informations validées engagent la responsabilité de chacun des clubs concernés.

DEMATERIALIZATION DES DEMANDES DE LICENCES

- Dès la saison 2017 / 2018 (début saisie licences : JUIN 2017)
- Uniquement les nouvelles licences et renouvellements joueurs ou dirigeants
- Le CLUB envoie via Footclub le bordereau dématérialisé au futur licencié (par mail)
- Le FUTUR LICENCIÉ remplit sa demande en ligne et numérise ses pièces jointes (dont le CERTIFICAT MEDICAL si nécessaire*)
- Le CLUB reçoit le dossier complet via footclubs et le valide avant de l'envoyer électroniquement à la Ligue
- Le LICENCIÉ reçoit une attestation de licence
 - TOUTEFOIS, LA PROCEDURE « non dématérialisée » RESTE EFFECTIVE (2 procédures possibles)

DEMATERIALIZATION DU SUPPORT DE LICENCES

- Continuer à éditer la licence sous un support papier n'apparaît plus opportun au regard du développement des nouvelles technologies (dont FMI)
- Dès la saison 2017-2018, il n'y aura donc plus de licences imprimées par la Ligue et envoyées aux clubs
- 3 cas pratiques :
 - 1) MATCH COUVERT PAR LA FMI : Vérification des licences sur la FMI
 - 2) MATCH NON COUVERT PAR LA FMI : Vérification des licences via « Footclubs Compagnon » (valeur officielle)
 - 3) DERNIER RECOURS : Impression de la licence via footclubs (pas de valeur officielle) – Cette impression peut être conservée par l'arbitre pour vérification

REFORME CERTIFICAT MEDICAL

Cas 1 : l'intéressé remplit toutes les conditions



Cas 2 : l'intéressé répond « oui » au questionnaire en 2017 / 2018





Cas 3 : l'intéressé répond « oui » au questionnaire en 2018 / 2019



Cas 4 : l'intéressé n'était pas licencié en 2016 / 2017



Cas 5 : l'intéressé ne demande pas de licence en 2017 / 2018



Cas 6 : l'intéressé ne demande pas de licence en 2018 / 2019



INFORMATIONS :

- Présentation des actions techniques 2016 / 2017 - Intervention de Dominique DAROSEY.
- Intervention de Dominique VIRCONDELET (Président CDA)
- Intervention de Claude FLAGET (Bilan FAFA 2016 / 2017)

10. MEDAILLES DISTRICT 2016 / 2017

Compte tenu de la date de cette assemblée générale, les récompenses relatives aux championnats, au challenge fair-play et aux médaillés seront remises lors d'une soirée au district, le vendredi 30 juin, en présence des clubs concernés. Le Président annonce médaillés pour la saison 2016 / 2017.



Médaille Or:

M. José CASARES – Joinville
M. Patrick BOIGET – Auberive
M. René ZANIVAN – Indépendant
M. Joël FOISSEY – Interfac

Médaille Argent :

Mme Evelyne COUTURIER – Champigny
Mme Nathalie BUGUET – St Urbain
Mme Marie GUTH - Andelot
M. Bruno PETIT – Voillecomte
M. Philippe DUMAY – Vaux sur Blaise
M. Jean Michel DURUPT – Le Pailly
M. Frédéric JOLY – Marnaval
M. Patrick PERNET – Esnouveau
M. Gilbert THOMAS – Prez Bourmont
M. Gérald GATELOUP – Wassy
M. Jean CHAFFAUT – Chaumont
M. Patrick HENRY – Neuilly l’Eveque

11. INTERVENTION DES PERSONNALITES

- Intervention du Maire de Joinville – M. Bertrand Ollivier
- Intervention du Président du club de Joinville – M. Nicolas BUGUET

L’ordre du jour étant épuisé, le Président remercie tous les délégués et représentants des clubs pour leur participation et les invite à prendre le pot de l’amitié.

Le Président
Patrick LEIRITZ

Le Secrétaire Général
Paul ROZE



ANNEXE 1

BUDGET PREVISIONNEL - SAISON 2017 / 2018



CHARGES		PRODUITS	
60 - ACHATS	32 080,00	70 - PRODUITS DIVERS	178 000,00
Fournitures stockées		Démissions	25 000,00
Fournitures non stockées		Imprimés divers	1 500,00
Licences individuelles	380,00	Sponsoring, publicité	4 000,00
Eau, gaz, Edf	5 700,00	Licences	70 500,00
Fournitures administratives et diverses	5 000,00	Cotisations diverses	25 500,00
Engagements + cotisations	15 500,00	Droits, Amendes, etc.	51 500,00
Fournitures diverses + imprimés	5 500,00		
		74 - SUBVENTIONS	79 000,00
61 - SERVICES EXTERIEURS	21 900,00	CNDS (Emploi)	8 000,00
Locations / leasing	3 800,00	CNDS (Actions)	12 000,00
Entretien et réparations	3 500,00	Conseil Départemental	10 000,00
Carburant	1 200,00	FFF (Subvention CDFA)	19 000,00
Assurances	2 200,00	FFF (Subvention Agent Développement)	15 000,00
Documentation	200,00	FFF (Conventions d'Objectifs)	15 000,00
Sélections et compétitions	10 000,00		
Formation dirigeants	1 000,00	75 - AUTRES PRODUITS	19 200,00
		Engagements	7 000,00
62 - AUTRES SERVICES	40 620,00	Indemnité FFF préformation	10 700,00
Honoraires	3 000,00	Produits de gestion courante	1 500,00
Déplacements + missions divers	19 000,00		
Frais postaux + Télécom	4 500,00	76 - PRODUITS FINANCIERS	2 000,00
Stages divers	2 900,00		
MAD personnel	10 220,00	77 - PRODUITS EXCEPTIONNELS	2 500,00
Autres services	1 000,00	Quote part subventions virées	
63 - IMPOTS ET TAXES	6 700,00		
Fonciers + divers	6 700,00		
64 - FRAIS DE PERSONNEL	165 450,00		
Salaires	120 000,00		
Charges sociales	45 000,00		
Médecine du Travail	450,00		
65 - REDEVANCES DIVERSES	1 500,00		
66 - INTERETS/PRÊT	-		
68 - DOTATION AUX AMORTS.	12 100,00		
69 - IMPOT SOCIETES	350,00		
TOTAL CHARGES	280 700,00	TOTAL PRODUITS	280 700,00